

Compte-rendu de la troisième commission
Mercredi 15 septembre 2021 de 13h45 à 16h30
COMMISSION CITOYENNETÉ
Centre d'Art Contemporain / Parcours urbain

Présent(e)s : Bouchra BELARIF, Cypria BOISSEL LUONG, Calie GNERUCCI , Alicia LACROIX, Malia-Anna RUGGIERI, Océane RYCKELYNCK, Mathilde RIOU, Adil BOUASSAB, Darris DAIF, Souleyman ELATIR, Luca HOLBE, Malone MENEAU

Excusé(e)s : Camille DE MUNTER, Nael GIRARD

Absent(e)s :

Accompagnateurs :

Mme Sylvie FINO (Cheffe de service Direction de la Citoyenneté et de la Cohésion Sociale)

Mme Nathalie BUONO (Cheffe de projets (DCCS))

Madame Sylvie CRUZEL (Médiatrice culturelle Direction des événements)

Madame Jade REYNAUD, conseillère municipale chargée de la jeunesse a participé à cette commission.

La piste de réflexion est : « L'art peut-il être un engagement citoyen » ?

Les jeunes se sont retrouvés à 13h30 devant le Centre d' Art Contemporain (CAC).

2 groupes ont été constitués, l'un des groupes a participé à la visite du Parcours urbain et de la chapelle Saint Sulpice, le second a visité le CAC et l'exposition « Le chant des Walés »

A 15h15, les groupes se sont intervertis.

CAC / Le chant des Walés



Cette exposition de photographies réalisées par Patrick WILLOCQ aborde le rituel de la « Walé ». Walé signifie « femme qui allaite ». Ce rituel appartient à l'ethnie BANTOU ou Pygmée en République Démocratique du Congo.

A l'accouchement de son premier enfant, la jeune mère est emmenée en semi-isolement chez ses parents afin de protéger le nouveau né. L'enfant et la mère sont couvés et cette dernière est coupée de toute activité et de tout lien notamment avec les hommes ?

Cette réclusion peut durer jusqu'à 6 ans...

Les jeunes ont mis en avant la qualité des photos qui semblent être des tableaux avec une réelle scénographie.

Les échanges sur le jeune âge de ces mamans ont donné lieu à des réflexions sur la scolarisation, la santé et plus précisément la contraception et le fondement patriarcal de cette ethnie.

Après la visite de l'exposition et le visionnage du making-off du projet d'une durée de 52 minutes, les jeunes ont réfléchi à la question posée.

La réponse a été unanime : oui, l'art est un engagement citoyen. Il suscite des questions, nous mobilise sur différents sujets.

Ils ont donc cité différentes causes à défendre : égalité filles / garçons, racisme, homophobie, souffrance animale... et ont désiré mettre en place une campagne de sensibilisation sur ces thématiques.

Nous leur avons demandé de réfléchir à celle qu'ils souhaitent défendre et au support qu'ils envisageraient d'utiliser pour communiquer.

Parcours urbain

Les jeunes ont visité l'exposition en cours à la Chapelle Saint Sulpice.

Celle-ci met en avant les lauréats du grand prix de peinture de la ville d'Istres entre 2010 et 2020.



Madame Sylvie CRUZEL a ensuite commenté le parcours de l'art urbain :

Les squares de Ben : des mots pour le dire « Etre soi-même » panneau situé Place Marie MAURON



Les oursins flottants de Daniel ZANCA dont le concept est de tenter de recoloniser une « mer intérieure »



L'Art Zoo : Esplanade Bernardin LAUGIER

A l'occasion de Marseille 2013 Capitale Européenne de la Culture un zoo unique au monde a été lancé. Il proposait une exposition permanente gratuite avec plus de 110 animaux de taille réelle en fibre de verre dans les jardins du [Palais Longchamp](#) et dans les cages de et [Pavillon](#) de l'ancien zoo de Marseille.

A son tour, Istres s'est doté de son Zoo Art composé de douze animaux formant un bestiaire artistique, pédagogique .



La grande diagonale de Daniel BUREN : Esplanade Bernardin LAUGIER

« Je pense que ce parvis en particulier, est un lieu qui doit inciter à la promenade, aux rencontres, que l'on se rende ou non à l 'Hôtel de Ville ». D.BUREN



Les jeunes n'avaient pas conscience de ces œuvres : Les oursins de Zanca n'étaient que des bouées, les colonnes de Buren des poteaux quant au square de Ben, ce n'était qu'un logo illustrant les trousse et agendas scolaires...

Madame VILETTE a précisé que l'art urbain s'intégrait dans l'architecture environnemental de notre ville.

La séance s'est clôturée à 16h45.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS
Mercredi 13/10/21 à 13h30
à la Maison du Citoyen
VISITE DU CAMP DES MILLES